

*Bulletin municipal*

# Roche Infos



*Janvier 2021*

# Mot du Maire

*Chers Rocheises et Rochois,*



C'est sur une note bien morose que nous avons achevé l'année 2020. L'année a été difficile, tumultueuse et chaotique, principalement face à cette terrible épidémie de la Covid-19.

Nous ne sommes pas encore sortis de cette crise sanitaire et nous devons encore faire preuve de beaucoup de prudence et de civisme pour essayer d'en venir à bout.

Sachez que vous pouvez compter sur mon soutien et mon accompagnement pour les semaines à venir.

Malheureusement cette année, nous ne pouvons vous convier à notre traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité, moment toujours très convivial et apprécié, tant par la population que par les élus (j'aurais eu plaisir à vous présenter la nouvelle équipe municipale élue depuis juin dernier).

N'ayez crainte la nouvelle équipe municipale se réunit régulièrement et poursuit son engagement envers les Rochois.

Notre bulletin municipal « Roche infos » vous tient informés des réalisations en cours ou achevées. Les adjoints et moi-même nous tenons à votre disposition en mairie pour répondre à vos interrogations.

Nos Aînés, qui, pour une grande majorité, se réunissaient avec joie pour le repas annuel offert par la municipalité, ont cette année reçu au choix un colis gourmand ou un bon à faire valoir dans un restaurant ou un billet pour assister à un spectacle, le tout agrémenté d'un joli dessin réalisé par les enfants de l'école maternelle.

Nous espérons tous que cette nouvelle année se profile sous de meilleurs auspices. L'ensemble des membres du Conseil Municipal, le personnel technique et administratif se joignent à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux de santé, de bonheur et de joie, afin de mener à bien les projets qui vous tiennent à cœur.

*Le Maire,  
Jacques KRIEGER*

---

## Dates à retenir

- Samedi 16 janvier : **Marché des producteurs**, Place Pasteur de 9h à 12h
- Jeudi 21 janvier : **Conseil Municipal**, Salle du Presbytère à 19h
- Jeudi 28 janvier : **Ludothèque**, Salle lumière de 14h30 à 17h30

# L'école maternelle à la rencontre des Aînés rochois



A leur manière, les élèves de l'école maternelle de Roche-lez-Beaupré ont participé au colis de fin d'année destinés aux Aînés rochois de 67 ans et plus.

Chaque enfant a confectionné une ou deux cartes avec un dessin et/ou un petit mot.

Madame Petetin, aînée rochoise, a accepté de venir à l'école, accompagnée de monsieur le Maire et son adjointe Christine Cellier, avec

une boîte aux lettres afin de récupérer les cartes.

Madame Petetin et les élus présents ont été chaleureusement accueillis dans chaque classe en chanson.

Chaque enfant a ainsi "posté" sa carte qui a ensuite pu être glissée dans un colis.

En plus des douceurs salées et sucrées qui composent habituellement le colis, les Aînés ont eu la surprise de découvrir une jolie carte de Noël !



# Urbanisme

En France, la loi est ainsi faite : chaque commune est en droit de vous imposer des règles d'urbanisme afin de satisfaire à ses exigences d'aménagement et d'occupation des sols. Vous devez donc connaître ces dispositions pour savoir ce que vous pourrez bâtir et ce qui est interdit. Ces règles concernent également l'extérieur de la maison, qu'il s'agisse de questions d'aménagement ou de servitudes (droit de passage par exemple).



La Commune de Roche-lez-Beaupré dispose d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) et toute construction doit être réalisée dans le respect de ce dernier, qui est consultable en mairie ou en ligne ([www.roke-lez-beaupre.fr](http://www.roke-lez-beaupre.fr), rubrique "Règlements rochois").

**Le Maire ne peut pas examiner les dossiers et prendre des décisions de manière discriminatoire. Il est tenu par les règles d'urbanisme, de sorte que si un projet de construction respecte ces règles, il ne peut légalement s'y opposer (et inversement).**

Concernant les demandes préalables de travaux (DP), les dossiers sont examinés et instruits par la commission "Permis de Construire" à la mairie de Roche, à raison d'une réunion par mois.

Concernant les permis de construire (PC), les dossiers sont examinés par la commission communale qui émet un avis, et sont examinés et instruits par le service "Autorisations du Droit des Sols (ADS)" de Grand Besançon Métropole.

Enfin, qu'il s'agisse d'une DP ou d'un PC, une fois la demande accordée, vous avez l'obligation d'afficher votre arrêté aux abords de votre terrain (sur panneaux de chantier avec numéro du dossier, nature des travaux ...).



# A nos pinceaux !

Entre vacances et période de confinement, l'ensemble de nos salles associatives sont restées plusieurs semaines inoccupées.

Les employés communaux ont mis ce temps à profit pour nettoyer les sols et repeindre les murs de la salle Courbet, de la salle Rouget de Lisle, du bar Lumière et des vestiaires Lumière.



---

## Giratoire aux couleurs de Noël

Les bénévoles qui fournissent habituellement les décors du giratoire n'ont pas pu travailler autant que voulu cette année... Confinement oblige !

Le giratoire et la place Fertet ont été décorés, avec goût, grâce aux décors des années précédentes. Agencé autrement ou repeint, chaque élément a trouvé sa place, pour le plus grand bonheur des automobilistes et des piétons !



# Ludothèque "La Toupie"

Malgré le contexte sanitaire actuel, la ludothèque continue de se déplacer à Roche-lez-Beaupré ; l'organisation a parfois été différente, avec besoin de réserver à l'avance par exemple.

Toujours très appréciée des Rochois, la Toupie continue encore cette année de venir une fois par mois pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Voici le planning 2021, de 14h30 à 17h30, à la salle Lumière (sauf indications contraires et suivant l'évolution des conditions sanitaires) :



- jeudi 28 janvier
- jeudi 25 février
- jeudi 25 mars
- jeudi 22 avril (*pendant les vacances scolaires*)
- jeudi 27 mai
- jeudi 24 juin
- jeudi 8 juillet (*pendant les vacances scolaires*)
- jeudi 23 septembre
- jeudi 28 octobre (*pendant les vacances scolaires*)
- jeudi 25 novembre
- vendredi 10 décembre, de 9h à 12h

---

## Stage d'Anglais

Pour les familles intéressées, merci de venir en mairie remplir un formulaire d'inscription pour votre(vos) enfant(s).



Date prévue : du 16 au 27 août, avec une présence du lundi au vendredi de 9h à 16h30 et un repas tiré du sac pris en commun.

Coût : 335 € par enfant, avec un tarif dégressif pour les fratries.

Pièces à fournir : copie du carnet de santé (vaccinations) et attestation d'assurance scolaire.

**Attention, le nombre de places est limité.**

# Relais Petite Enfance du SEEB

C'est un lieu d'informations, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance. C'est un service entièrement gratuit pour le public, financé par le Conseil Départemental et la CAF du Doubs ainsi que les 10 communes du secteur de l'Est Bisontin.

**Tous les 4èmes vendredis de chaque mois, le Relais vous accueille dans la salle Jouffroy d'Abbans, entre 9h00 et 12h00 pour un temps d'animation.**

Ces matinées sont ouvertes gratuitement à tous les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte (parent, assistant maternel, garde à domicile) du secteur du SEEB.

Voici les dates de passage du Relais petite enfance du SEEB sur Rochelez-Beaupré pour l'année 2021 (4ème vendredi de chaque mois - de 9h à 12h hors Férié et vacances scolaires) :

- Vendredi 22 janvier
- Vendredi 26 février
- Vendredi 26 mars
- Vendredi 28 mai
- Vendredi 25 juin
- Vendredi 24 septembre
- Vendredi 26 novembre



## Contact :

Relais Petite Enfance du SEEB  
3 rue Vallières Sud 25220 CHALEZEULE  
Tél : 03.81.57.81.44

Mail : [relais.seeb@famillesrurales.org](mailto:relais.seeb@famillesrurales.org)

Site Internet :

[www.famillesrurales.org/relais\\_petite\\_enfance\\_franche\\_comte](http://www.famillesrurales.org/relais_petite_enfance_franche_comte)

Animatrice du Relais : Marie GUICHARD

## Les permanences de l'animatrice du relais :

- Le mardi de 16h à 19h, uniquement sur rdv.
- Le mercredi de 9h à 12h, sur visite et par téléphone.
- Le jeudi de 14h à 17h, uniquement par téléphone.
- Le vendredi de 13h à 16h, uniquement par téléphone.



# Permanences Intermed

## **Demandeurs d'emploi : Vous souhaitez être accompagné dans vos projets ?**

Après un accueil/diagnostic de situation, nous pouvons vous proposer :

- Un recrutement, en fonction de vos besoins et profil.
- Des missions de travail correspondant à vos capacités et compétences auprès d'entreprises, collectivités, associations et particuliers.
- Un accompagnement personnalisé pour vous aider à résoudre certaines difficultés sociales et professionnelles, en lien avec nos nombreux partenaires et travailler avec vous à la définition et la mise en œuvre d'un projet vers l'emploi.

## **Collectivités, associations, entreprises : Un besoin de main d'œuvre ?**

Nous vous proposons :

- Des réponses aux besoins de main d'œuvre : en remplacement de titulaires ou dans le cadre de surcroûts de travail, de façon ponctuelle ou régulière
- Pour tous types de postes et/ou tâches (accueil, administratif, entretien extérieur, nettoyage, manutention, service ou aide en cuisine, bâtiment, ...)

## **Particuliers : Besoin d'aide à la maison ? Envie de temps libre ?**

Faites-nous confiance :

- Pour la réalisation de services de confort au domicile : ménage, repassage, courses, jardinage ou une aide pour des petits bricolages, un déménagement...

Voici les horaires des permanences à la mairie de Roche-lez-Beaupré pour l'année 2021 :

- mercredi 3 février, de 10h à 12h
- mercredi 7 avril, de 10h à 12h
- mercredi 2 juin, de 10h à 12h
- mercredi 4 août, de 10h à 12h
- mercredi 6 octobre, de 10h à 12h
- mercredi 1er décembre, de 10h à 12h



**Les personnes qui souhaitent être reçues  
peuvent prendre rendez-vous par téléphone  
au 03.81.81.54.79**



# Avis d'enquête publique

**Projet de régularisation du remblai des Mercureaux porté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Bourgogne-Franche-Comté**

**Enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale au titre de la "loi sur l'eau" sur les communes de Roche-lez-Beaupré, Rang, Vaire, Novillars, Chalèze, Appenans, Mancenans, Besançon et Beure**

La demande d'autorisation environnementale au titre de la "loi sur l'eau" relative au projet de régularisation du remblai des Mercureaux présentée par la DREAL de Bourgogne Franche-Comté fera l'objet **d'une enquête publique du 4 janvier au 5 février 2021 jusqu'à 18h00**, sur le territoire des communes de Roche-lez-Beaupré, Rang, Vaire, Novillars, Chalèze, Appenans, Mancenans, Besançon et Beure.



Conformément au code de l'environnement, le dossier soumis à enquête publique comporte une étude d'impact et un avis du Conseil général de l'environnement et du développement durable.

Pendant la période susvisée, le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête dans les mairies des communes précitées, aux jours et heures d'ouverture habituels, sous réserve de dispositions particulières.

En outre, le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet des services de l'Etat dans le Doubs à l'adresse suivante : [www.doubs.gouv.fr](http://www.doubs.gouv.fr) (Rubrique Publications/ Publications légales/Enquêtes publiques/Autres enquêtes).

Un poste informatique pour la consultation du dossier, sera également mis à disposition du public à la préfecture du Doubs (Hall d'entrée - Point numérique) du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30.

Le commissaire enquêteur, Monsieur Jean-Claude LASSOUT, se tiendra à la disposition du public dans les mairies :

- lundi 4 janvier 2021 de 9h00 à 12h00 à **Roche-lez-Beaupré**,
- mardi 12 janvier 2021 de 9h00 à 12h00 à Chalèze,
- jeudi 21 janvier 2021 de 14h00 à 18h00 à Rang,
- mercredi 27 janvier 2021 de 9h00 à 12h00 à Besançon (4, rue Megevand - Salle des enquêtes publiques - entrée B),
- vendredi 5 février 2021 de 14h00 à 18h00 à **Roche-lez-Beaupré**.



# Quand le passé refait surface

Yannick Minouflet, un habitant de Montbéliard, est un passionné de recherches. Avec un détecteur de métaux, il parcourt, avec l'autorisation des propriétaires, les champs et les prés. Et, il y a quelques semaines, son appareil fait "tilt" dans une prairie d'Echenans-sous-Mont-Vaudois, une commune haut-saônoise du canton d'Héricourt. Il creuse donc le sol et trouve la plaque matricule d'un militaire. Pourtant, aucun combat n'eut lieu dans ce secteur durant la Grande Guerre. Cette plaque, sans doute perdue lors d'une manoeuvre ou d'une marche, rendue fragile par un séjour dans la terre de plus d'un siècle, se casse.

Néanmoins, il est possible de lire le nom du propriétaire de cette plaque ainsi que son numéro matricule : "CHOPARD Alexandre - BESANCON 637".



*La plaque matricule d'Alexandre Chopard retrouvée par Yannick Mibouflet*

Après des recherches sur le site "Mémoire des Hommes", Yannick Minouflet retrouve le village d'origine d'Alexandre Chopard : Roche-lez-Beaupré ! Après s'être renseigné auprès de la mairie, il contacte Philippe Coutin et ce dernier a pu identifier la descendance d'Alexandre Chopard : généralement appelé par son second prénom, Marius, ce dernier est le grand-père de Jacques Bugna, un Rochois qui demeure rue des Vaufressons.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS

Nom **CHOPARD**

Prénoms *Alexandre Marius*

Grade *Soldat*

Corps *60<sup>e</sup> R. Infanterie*

N<sup>o</sup> *637* en Corps - *637*

Matricule *637* en Recrutement *Besançon*

Mort pour la France le *11 novembre 1914*

à *L'hôpital St-Jacques à Besançon*

Cause de mort *Attaqué contondant au dos*

Né le *Besant 1876*

à *Roche* Département *Doubs*

Autr. mentionnés (1<sup>er</sup> Domicile Epoux, 2<sup>e</sup> Domicile Fam et N<sup>o</sup>)

Jugement rendu le \_\_\_\_\_

par le Tribunal de \_\_\_\_\_

avec un jugement transcrit le \_\_\_\_\_

chez \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> de registre d'état civil \_\_\_\_\_

124-700-1011 (2012)

De la classe 1900, incorporé en 1914 au 60ème Régiment d'Infanterie sous le matricule 637, il fut enseveli par une bombe et décéda à l'hôpital St-Jacques de Besançon le 11 novembre 1917.



La famille Chopard est arrivée à Roche après la guerre de 1870. Claude (1848-1924), le père de Marius, originaire de Châtillon-Guyotte, est ouvrier et demeure avec sa famille d'abord sur la RN 83, puis rue d'Arcier et Vie des Bêtes (actuelle rue du Vieux-Roche). En 1883, il acquiert dans cette rue une parcelle de terrain de 3 ares 25 centiares auprès de Félicien Coquillot. C'est là qu'il fait bâtir sa maison en 1885 (numéro 1).

*Acte d'achat de la propriété Chopard, rue du Vieux-Roche*

Puis il devient cultivateur-proprétaire au tournant du XXème siècle, aidé par son fils Marius. Ils exploitent des prés (notamment des terrains au "Plain de la Vaivre", domaine communal) et font commerce de foin, regain et paille.

*1, rue du Vieux-Roche*



Après le décès de Marius, sa femme Angèle, née Jeantot, poursuit pendant un an ou deux l'exploitation, aidée par son beau-père et des voisins, avant de renoncer et de travailler dans la confection à domicile pour l'entreprise Weil de Besançon.

*Marius Chopard (1880-1917)*

# Parution nouvelle



Après son livre "Si Roche-lez-Beaupré m'était conté", Philippe Coutin vient de publier un second ouvrage aux Editions des Monts d'Auvergne, "La Haute-Loire méconnue et révélée".

En 550 pages, 2200 photos et 25 chapitres, le livre présente ce département auvergnat en évoquant le volcanisme, les paysages, les hameaux et villages, la ville du Puy-en-Velay, le petit patrimoine rural, l'agriculture, l'industrie d'hier et d'aujourd'hui, le génie civil, l'architecture civile et religieuse, l'histoire depuis le néolithique et les légions romaines jusqu'au maquis du mont Mouchet, la littérature, les mystères et les incertitudes qui demeurent, comme la fameuse Bête du Gévaudan...

---

## Nouvelle activité

Soins bien-être à petits prix : soin du visage, manucure, modelage relaxant ... Pour en profiter, appelez dès maintenant Vanessa Chapelle Guais.

### Contact :

**Anim'ta Vie**

1 bis Rue des Rosiers

25220 Roche-lez-Beaupré

Tél : 06.75.70.92.37

mail : animtavie@hotmail.com



---

## Sapin de Noël

Après les fêtes, vos sapins de Noël en fin de vie pourront être apportés dans la cour de l'atelier communal (19 rue du Repos).

Un espace prévu à cet effet sera mis en place jusqu'au 20 janvier. **Pensez-y, ne l'abandonnez pas n'importe où !**



# Etat Civil

## *Naissance*

Letty BAUDELET, née le 30 novembre 2020

*Toutes nos félicitations aux parents !*



## *PACS*



Laura RUE et Jérémy JACQUES  
le 14 décembre 2020

*Tous nos voeux de bonheur !*

## *Mariage*

Hélène CHITTARO et Malik BENDIB  
le 19 décembre 2020

*Tous nos voeux de bonheur !*



## *Décès*



Yvonne REGAZZONI le 29 novembre 2020 à 87 ans  
Michel PECHEUR le 2 décembre 2020 à 92 ans  
Solange SAUTEREY le 12 décembre à 68 ans  
Mauricette INCERTI le 15 décembre 2020 à 102 ans

*Nos pensées accompagnent leur famille.*

# Calendrier de la collecte des déchets - premier semestre 2021

Nous attirons votre attention sur le changement de parité dans les calendriers de collecte 2021. En effet, la dernière semaine de décembre, étant une semaine impaire (53ème semaine de l'année), Grand Besançon Métropole a été contraint d'inverser les tournées paires et impaires par rapport à 2020.

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
V 1 fév S 2 D 3 L 4 M 5 M 6 J 7 V 8 S 9 D 10 L 11 M 12 M 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 M 19 M 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 M 26 M 27 J 28 V 29 S 30 D 31	L 1 M 2 M 3 L 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28	L 1 M 2 M 3 J 4 V 5 S 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 M 30 M 31	J 1 V 2 S 3 D 4 L 5 fév M 6 M 7 J 8 V 9 S 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30	S 1 fév D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S 8 fév D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 fév V 14 S 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 fév M 25 M 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31	M 1 M 2 J 3 V 4 S 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 M 29 M 30

# Bibliothèque

*L'équipe des bénévoles vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2021 et de bonnes lectures en perspective*



La bibliothèque a rouvert ses portes le 30 novembre aux jours et heures habituels.



L'exposition photo du Club Baumoï « L'œil de lynx » est reconduite tout le mois de janvier.

A l'heure où nous imprimons, le Club lecture et l'Atelier écriture ont lieu par mails interposés. Nous espérons une reprise en présentiel au cours du mois de janvier.

Dans tous les cas vous pouvez contacter Mme David ou Mme Piquard pour vous inscrire :

- Club lecture : [annie.david26@orange.fr](mailto:annie.david26@orange.fr)
- Atelier écriture : [diane.piquard@free.fr](mailto:diane.piquard@free.fr)

Vous trouverez sur notre blog la liste des nouveautés et des informations pratiques

# Histoire de Roche

## Les entreprises rochoises d'autrefois (suite)

Par Philippe Coutin

Le restaurant Cretin se tenait au 40, rue Nationale dans l'immeuble appartenant à la famille Lhote qui ensuite reprit la restauration à son nom.

Hier...



...aujourd'hui, restaurant "les Terrasses" (à gauche)



*A suivre ...*

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER  
Conception et rédaction : Nadine COÏLLOT, Jacqueline COUTIN,  
Philippe COUTIN, Martine HATT, Pauline LIGIER  
Impression ESTIMPRIM - Besançon  
mairie@roche-lez-beaupre.fr  
www.roche-lez-beaupre.fr